

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	31

DELIBERATION n°2018/35

L'An deux mille dix-huit et le mardi 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 3 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, CARRERE, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

Présents suppléants : Mme GANTCH

M. SARTHE donne procuration à M. AUSSANT
M. MARTIN donne procuration à M. CASAUBON
M. VISSE donne procuration à M. CARRERE
M. CARREY donne procuration à M. BARBAN
Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG
M. LABERNADIE donne procuration à Mme BARRAQUE
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ

Secrétaire de séance : Mme CLAVIER

OBJET : FINANCES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – 1ere TRANCHE

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Il est exposé aux membres du Conseil communautaires les différents dossiers de demande de subventions pour l'année 2018, présentés par les associations. La somme totale inscrite sur le BP 2018 s'élève à 288 985 €.

Il est proposé d'attribuer la première tranche répartie comme suit :

➤ Mission Locale Jeunes des Territoires de Mourenx, Oloron, Orthez	13 377 €
➤ Ecole de Musique de la Vallée d'Ossau	26 000 €
➤ Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPF)	2 118 €
➤ Pau Pyrénées Aventure (pour le Grande Trail de la Vallée d'Ossau)	1 000 €

et pour la quatrième année consécutive dans le cadre de l'Été Ossalois,

➤ Association Bains de secours, Patrimoine Vivant	500 €
➤ Association Los Auzelets	560 €
➤ Association Foyer rural de Lys	250 €
➤ Association Lys Nostre Vilatge	1 500 €
➤ Association Pelecq	500 €
➤ Association La Prairie des Possibles	1 000 €
➤ Serge Fudji	300 €
➤ Association Foyer Rural de Rébénacq	250 €
➤ Association Alandar	1 500 €
➤ Association Aussau Toustem	500 €
➤ Association Les Amis de l'Orgue historique de Louvie-Juzon	3 800 €
➤ Auberge de Perchades	2 000 €
➤ Association Béarn Pont de Camps	500 €
➤ Association Trad à l'Ail	300 €
➤ Association La Novem	500 €
➤ Association Ossau Komédia	1 000 €
➤ Association Iles et Ailes	3 400 €
➤ Club Alpin Français – Vallée d'Ossau	300 €



**Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

ATTRIBUE et **AUTORISE** à **VERSER** les subventions aux associations, comme indiqué ci-dessus,

PRECISE que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2018 de la Communauté de Communes,

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

